



Le lien Communautaire

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD-OUEST

N°6 / Février 2022



ALAIN DESFOSSES, Président de la
Communauté de Communes
Somme Sud-Ouest

Mesdames, Messieurs,

Voyons-nous le bout du tunnel ? Cela fait bientôt deux années que nos vies sont bouleversées par la crise sanitaire. La vie communautaire, elle aussi, a été impactée. Cela n'a cependant changé en rien notre cap et notre ambition : équiper, animer notre beau et grand territoire, répondre aux besoins de ses habitants, entretenir son attractivité.

L'attractivité, le dynamisme économique, ça ne s'invente pas. C'est avancer chaque jour, pas à

pas, en bonne entente et avec détermination. La CC2SO mise beaucoup sur ses zones d'activités, notamment la ZAC de la Mine d'Or à Croixrault. Celle-ci est en train de prendre une nouvelle dimension avec, d'une part, l'arrivée d'un complexe multi-loisirs à côté du centre aquatique, et, d'autre part la construction de la plateforme logistique de l'entreprise JJA. Ils seront bientôt rejoints par l'hôtel-pépinière d'entreprises de la CC2SO. Véritable incubateur d'innovations, il accueillera les entreprises dont l'activité est liée au *Cluster V.E.R.T.*, un autre grand projet d'attractivité et de dynamisme. Je vous rassure, le nom n'a rien à voir avec un quelconque virus et a été choisi bien avant l'arrivée de la covid. Un cluster, c'est une concentration d'activités autour d'un secteur ou d'une filière. En bon français, on parle de grappe d'entreprises ou de pôle de compétitivité. Ici, il s'agit de valoriser les ressources énergétiques de notre territoire. Rendez-vous dans quelques pages si le sujet vous intéresse.

Ces derniers mois, les services de la CC2SO ont dû faire preuve d'une grande réactivité avec la mise en place des centres de vaccination éphémères. D'abord assurée par les communes de Oisemont et de Poix-de-Picardie, la campagne de vaccination a ensuite été reprise par la Communauté de Communes afin de l'étendre à tout le territoire. En parallèle, une campagne de dépistage a été organisée. Nous espérons que la conjugaison de vos efforts et des nôtres nous permettra bientôt de retrouver une vie plus apaisée. Nous espérons d'ailleurs pouvoir organiser cette année la 6^{ème} édition du festival *Le Chahut Vert* sans jauge limitée,

afin de vous accueillir à Hornoy-le-Bourg aussi nombreux que vous viendrez. D'ailleurs, comment viendrez-vous au festival ? Peut-être à vélo ! Lauréate de l'appel à projet AVÉLO 2, la CC2SO va imaginer un schéma directeur cyclable, pour mettre un bon coup de pédale, en parallèle du plan de mobilité rurale (PMRu), vers des modes de transport plus vertueux. Nous invitons par ailleurs les seniors de notre territoire à découvrir le service *marché conclu* ! qui vous permet de vous rendre dans les marchés de plein air de nos bourgs.

Vous pourrez également prendre connaissance, dans ce numéro du *Lien Communautaire*, des investissements réalisés au sein des écoles du territoire depuis la prise de compétence scolaire en 2017. Il sera également question d'un grand projet pour l'école de Molliens-Dreuil, du centre multi-accueil Mozaik à Airaines et de la mise en place de la cantine à 1€ dans nos restaurants scolaires.

Enfin, nous évoquerons l'agrandissement de notre siège situé à Poix-de-Picardie. Il n'aura pas échappé aux plus attentifs que le foisonnement de projets que nous portons nécessite des ressources humaines supplémentaires. Nos bureaux, inaugurés il y a presque 15 ans, deviennent étriqués, d'autant que le site accueillera bientôt de nouveaux services d'utilité publique : Misson Locale, Association de Promotion Formation Emploi (APFE) et une Maison France Services.

Bonne lecture à toutes et tous !

EMMANUEL MACRON EN VISITE À POIX-DE-PICARDIE

Après la visite à la Communauté de Communes Somme-Sud Ouest, en août 2020, de Jean CASTEX, Premier Ministre, de Barbara POMPILI, ministre de la Transition écologique, et de Joël GIRAUD, secrétaire d'État à la Ruralité, la ville de Poix-de-Picardie recevait le jeudi 17 juin 2021 la visite d'Emmanuel MACRON, Président de la République. Une visite placée sous le thème de l'éducation, plus précisément de la lecture et de la langue française, devenue grande cause nationale de l'été 2021 à l'été 2022. Il s'agissait, également, pour le Président de la République d'un retour sur son passé familial, sa grand-mère maternelle, Madame NOGUES, ayant exercé les fonctions de directrice de l'école des filles puis du Cours Complémentaire de 1945 à 1971.

Accompagné de Rose-France DELAIRE, Maire de Poix-de-Picardie et vice-présidente en charge de la culture à la CC2SO, Emmanuel MACRON a rencontré des élèves de l'école élémentaire avant de s'entretenir avec des parents d'élèves et des enseignantes. Ces échanges lui ont permis de recueillir leurs sentiments sur la manière dont se sont déroulés l'accompagnement et le suivi des écoliers durant la crise sanitaire, notamment lors des fermetures



et réouvertures des écoles. Il a ensuite rencontré d'anciens élèves de sa grand-mère. Le Président de la République a terminé cette visite, comme il l'avait commencée, par un bain de foule Place de la République entouré de la population et des commerçants.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : « LE TRAVAIL EST UN TRÉSOR » - JEAN DE LA FONTAINE

Vos élus ont à cœur de développer la politique de l'emploi sur notre secteur. Créée en 2006, la ZAC de la Mine d'Or, située pour partie à Croixrault et à Thieulloy-l'Abbaye, se trouve être le fer de lance du développement économique de notre territoire. Bien des vicissitudes ont marqué cette ZAC. Désormais, il s'agit d'un outil de développement, d'un outil créateur d'emplois qui répond à l'attente de vos élus pour vous permettre demain d'être employé sur votre territoire !

PROJET JJA :

Les travaux de construction des 100 000m² de la plateforme logistique de l'entreprise JJA, avancent à grands pas ! La structure dédiée en grande partie au mobilier de jardin est éco-responsable. Autour des bassins, des arbres fruitiers seront plantés ainsi que des haies épineuses pour protéger les oiseaux. Les espaces verts seront entretenus grâce à l'éco-pâturage : les tondeuses sont remplacées par des moutons. Des nichoirs et des ruches seront installés afin de favoriser la biodiversité. 200 personnes vont être employées dans différents domaines professionnels : transport et logistique, service clients, ressources humaines et management. Pour postuler, envoyez une lettre de motivation et un CV à l'adresse mail suivante : recrutement.croixrault@easylogistique.fr. Son ouverture est attendue pour mai 2022.



HÔTEL PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE :

Le futur hôtel pépinière d'entreprises s'installera d'ici 2023 à l'entrée de la Z.A.C de la Mine d'Or, face au centre aquatique. Principalement destiné à accueillir les entreprises dont l'activité est liée au Cluster V.E.R.T. (Énergies renouvelables, matériaux biosourcés, et agriculture de demain), le bâtiment d'une surface d'environ 3 000m² sera composé d'ateliers, de bureaux et d'un espace de co-working. Sa construction sera ancrée dans un esprit de développement durable : des matériaux biosourcés tels que le bois et la paille seront utilisés. Le début des travaux, dirigés par le cabinet d'architectes Murrur, est prévu au printemps 2022 pour une mise en service au printemps 2023.



CUISINE CENTRALE :

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest a lancé une étude d'opportunité et de faisabilité d'une cuisine centrale approvisionnée majoritairement en produits locaux. Cette cuisine centrale, qui pourrait voir le jour en 2023, permettra non seulement d'élaborer les repas (2 500 par jour) pour toutes les écoles du territoire, mais également les repas pour la livraison des repas à domicile pour les personnes âgées. Ce projet a pour ambition de contribuer au *mieux manger* en favorisant les circuits courts et en dynamisant les filières agricoles locales.



PROJET DE COMPLEXE DE LOISIRS :

Dans le prolongement du centre aquatique AQUASOA, la construction du complexe de loisirs, sur une surface de 7 000m², se poursuit. Outre ses nombreuses activités telles que l'aire d'obstacles interactive, le bowling, les jeux en réalité virtuelle ou encore le Battle Kart (karting en réalité augmentée), le complexe proposera un restaurant et un bar. Son ouverture est prévue à l'automne 2022 avec à la clé 35 emplois dans différents domaines professionnels : cuisiniers, serveurs, agents d'accueil et opérateurs en activités de loisirs (pour postuler, envoyez lettre de motivation et CV à l'adresse mail suivante : contact@picardia.fun).

LES ÉNERGIES, LES MATÉRIAUX ET L'AGRICULTURE DE DEMAIN SONT ICI

Produire de l'énergie sans émettre de carbone, développer des matériaux de construction à partir de végétaux, faire émerger de nouvelles activités agricoles ? Lorsque l'on pense à ces ambitions, cela prend tout de suite une dimension globale, une échelle planétaire. C'est pourtant ce qui risque de se passer tout près de chez vous, sur votre territoire.

La Communauté de Communes Somme Sud-Ouest a initié un projet de grande ampleur sur son territoire. Ce projet a pour nom Cluster V.E.R.T. (Valorisation Énergétique des Ressources Territoriales). Il s'agit d'un modèle de

développement économique souhaité par les élus de la CC2SO : valoriser les ressources énergétiques de notre territoire afin de créer de la richesse et des emplois. L'ambition est claire : initier un modèle de développement plus vertueux, plus local et plus durable.

Concrètement, le Cluster V.E.R.T. se donne pour mission de mettre en relation des entreprises, des associations, des agriculteurs, des artisans et des collectivités afin de faire naître une dynamique innovante autour de trois piliers : l'agriculture de demain, les matériaux biosourcés et l'intelligence énergétique.

Cluster
V.E.R.T.

AGRICULTURE DE DEMAIN
MATÉRIAUX BIOSOURCÉS
INTELLIGENCE ÉNERGÉTIQUE



Notre territoire rural est historiquement tourné vers le travail de la terre et l'élevage. Le Cluster V.E.R.T. a pour ambition de faire émerger de nouvelles activités liées à l'agriculture et de rapprocher la fourche de la fourchette en développant les circuits courts : nouvelles cultures, magasin de producteurs, création d'établissements de transformation des produits, d'un marché de gros, d'une cuisine centrale, etc.

Étant donné le caractère rural et agricole de notre territoire, la quantité de matières organiques, notamment végétales, est importante. Le Cluster V.E.R.T. veut tirer partie de cet atout pour faire germer des filières entières de matériaux biosourcés, issus de matières premières renouvelables, de la production aux usages, en passant par la transformation.

Le développement d'énergies renouvelables locales permettrait l'indépendance énergétique du territoire. Le Cluster V.E.R.T. coordonne d'ores-et-déjà le projet Somme hydrogène vert. Celui-ci englobe l'infrastructure de production, la distribution et le développement des usages de l'hydrogène vert.

SOMME HYDROGÈNE VERT

« 400kg
d'hydrogène
vert par jour
d'ici 2023 »

En réponse à un appel à projet de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la CC2SO a lancé ce projet visant à produire de l'hydrogène vert, c'est à dire sans émission de carbone. Grâce à un électrolyseur directement branché sur une éolienne, la CC2SO sera en mesure

de produire 400kg d'hydrogène vert par jour d'ici 2023, et projette de produire jusqu'à 2,4 tonnes par jour en 2030. Cela représente la consommation d'environ 2000 véhicules légers ou d'une centaine de bus.

Sur le long terme, la CC2SO souhaite convertir sa flotte de véhicules et ses cars scolaires à l'hydrogène. Elle travaille également à la mise en place d'une station d'hydrogène sur la ZAC de la Mine d'Or.



FESTIVAL LE CHAHUT VERT : UN SUCCÈS ET UNE NOUVELLE ÉDITION

Après l'annulation de l'édition 2020 pour des raisons que nous connaissons tous, c'est avec optimisme que l'année 2021 a accueilli la 5^{ème} édition du festival *Le Chahut Vert*, avec le report intégral de la programmation prévue initialement.

Le public, composé d'administrés de la CC2SO et plus largement d'habitants de la région, était au rendez-vous de cette 5^{ème} édition. En 3 jours, près de 6 000 personnes ont fréquenté *Le Chahut Vert* à Hornoy-le-Bourg. Ce chiffre aurait été plus important sans les contraintes sanitaires imposant une jauge rapidement atteinte.

Les 12 concerts et 14 spectacles se sont succédés dans une ambiance chaleureuse et festive devant un public très enthousiaste, ravi de pouvoir de nouveau assister à des spectacles vivants.

En soirée, la CC2SO a eu le plaisir d'accueillir, entre autres, *Les Ogres de Barback* et *Sinsemilla*, lesquels ont enflammé la scène du *Chahut*.

Côté coulisses, cette édition a mobilisé 149 personnes : des agents communautaires mais aussi des agents communaux, des techniciens du spectacle, et des bénévoles pour accueillir les 131 artistes présents sur cette édition ainsi que les 80 personnes des espaces animation, exposants et restauration.

Devant un tel engouement et la sollicitation du public, les élus de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest ont choisi d'organiser en 2022 la 6^{ème} édition de son temps fort des arts de la rue et de la musique.

Le Chahut Vert vous donne donc rendez-vous les 26, 27, 28 août à Hornoy-le-Bourg pour retrouver votre éco-festival communautaire, son humeur burlesque et ses soirées concert.



Photo : Jhalâtre



Photo : Jhalâtre

MOBILITÉ : SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE, LA CC2SO À VÉLO !

Prendre son vélo pour aller travailler, acheter sa baguette, ou tout simplement pour faire une promenade, on y pense surtout quand les beaux jours reviennent. Mais le reste de l'année, il est bien souvent remis. En France, on estime que seulement 2.7% des déplacements sont effectués à vélo. Alors comment faire pour le rendre plus attractif ?

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest fait figure d'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire. Cela lui a

permis d'être lauréate de l'appel à projet nommé AVÉLO2 et porté par l'Agence de la transition écologique, l'ADEME.

Plus concrètement, la CC2SO va, grâce à ce programme et aux fonds débloqués, élaborer un schéma directeur cyclable. Il s'agit de développer des aménagements cyclables, d'expérimenter des services liés au vélo (location, stationnement près des commerces, écoles, collèges, etc.), et enfin d'encourager la pratique du vélo auprès du grand public et particulièrement des plus jeunes via des animations et des démonstrations.

COVID-19 : LA CC2SO TOUJOURS PRÉSENTE POUR VOTRE SANTÉ

Afin de contrer la progression de la pandémie liée à la Covid-19, une campagne nationale de vaccination a débuté fin décembre 2020 en France. Dans un premier temps, la priorité a été donnée aux publics les plus vulnérables et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

Sur le territoire de la CC2SO, deux centres de vaccination ont été mis en place par les communes de Oisemont et de Poix-de-Picardie. Ces lignes sont d'ailleurs l'occasion de les remercier de leur investissement dans les mesures qu'elles ont prises pour assurer la protection de nos populations. La CC2SO a, quant à elle, complété l'action des communes en réalisant une prospection téléphonique vers les personnes de plus de 80 ans grâce aux listings fournis par les communes, puis vers les plus de 65 ans sur le même fonctionnement.

Depuis le 17 juillet 2021, la CC2SO a pris le relais de ces deux communes. Des centres de vaccination éphémères sont organisés dans les salles des fêtes de 9 communes du territoire : Airaines, Beaucamps-le-Vieux, Conty, Hornoy-le-Bourg, Mollens-Dreuil, Poix-de-Picardie, Oisemont, Quevauvillers et Senarpont. Grâce à la mobilisation de tous, plus de 6 000 injections ont été réalisées en 2021 sur 44 journées.

Par ailleurs des centres de dépistage de la Covid sont mis en œuvre sur les lieux de vaccination ainsi qu'au siège de la CC2SO.

Retrouvez les prochaines dates des centres de vaccination éphémères sur www.cc2so.fr

Restez vigilants et respectez les consignes sanitaires même si votre schéma vaccinal est complet.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans une piscine, plus on sent le chlore, plus l'eau est polluée

L'OZONE ? QUEZAKO ?

À chaque fois que le baigneur va à la piscine, même propre, il apporte souvent sans le savoir de nombreux polluants dans l'eau : de l'urine, de la sueur, des crachats, des peaux mortes, des produits cosmétiques (parfum, laque, déodorant, crème, etc.) et participe à la contamination de l'eau. Heureusement, ces polluants sont éliminés par les procédés de traitement de l'eau (filtration et désinfection).

Comment l'eau des bassins est-elle désinfectée à AQUASOA ?

AQUASOA est le seul centre aquatique de la Somme à traiter l'eau des bassins à l'ozone. L'ozone est un puissant désinfectant ne provoquant aucune irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Il permet la réduction de l'apport de chlore dans l'eau : la concentration est 2 à 3 fois inférieure par rapport aux piscines traitées uniquement au chlore. Cela permet aux personnes allergiques de profiter de la piscine. Après filtration, traitement à l'ozone et avant de renvoyer l'eau dans les bassins, une très petite quantité de chlore est ajoutée.

Pourquoi utilise-t-on encore du chlore ?

Bien que l'eau soit désinfectée par le traitement à l'ozone, il est nécessaire de la rendre désinfectante. Seul le chlore peut

agir immédiatement dans le bassin, assurer l'élimination des bactéries, des virus, dont ceux responsables de la Covid, des champignons, des algues et protéger ainsi les baigneurs de tout risque immédiat.



MARCHÉ CONCLU PRENEZ L'AIR AVEC TISOA

Les seniors du territoire de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest peuvent dorénavant bénéficier du transport à la demande pour aller faire leurs emplettes sur les marchés grâce au dispositif de transport à la demande TISOA et de notre action Marché Conclu !

Vous avez plus de 60 ans ? La CC2SO vous transporte pour vous acheminer vers un marché de plein air dans un rayon de 10 kilomètres autour de votre domicile, du mardi au dimanche inclus.

Un seul appel au **03 22 90 39 59** et nous assurons votre transport et vous ramenons à votre domicile. N'hésitez pas, le **03 22 90 39 59** est à votre disposition quotidiennement pour vous transporter !

Un véhicule vient vous chercher à l'arrêt du village à l'heure préalablement indiqué par TISOA lors de la réservation (**03 22 90 39 59**). Vous aurez une heure minimum pour remplir votre panier, aller à La Poste, ou rendre visite à un proche. Au retour, TISOA vous déposera devant votre domicile.

Vous souhaitez vous rendre sur un marché ? Appelez TISOA : **03 22 90 39 59** la veille du marché avant midi (pour les marchés en semaine), le vendredi avant midi (pour les marchés du week-end).

CONNAISSEZ-VOUS LA TAXE GEMAPI ?

À compter du 1^{er} janvier 2018, la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est devenue une compétence obligatoire de chaque Communauté de Communes.

Afin de financer ces opérations, les collectivités et leur groupement ont la possibilité d'instaurer une taxe auprès des habitants du territoire : la taxe GEMAPI.

Pour la CC2SO, vos élus ont fait le choix de ne pas surimposer les habitants par le biais de cette taxe. Sous la houlette d'Alain DESFOSSÉS, Président, l'ensemble des élus du Conseil Communautaire ont accepté de ponctionner les recettes de l'éolien afin d'assurer le financement de cette compétence ! Ainsi depuis 2019 ce sont 392 700€ qui n'ont pas été prélevés sur la fiscalité des ménages, sur vos ressources, pour assurer la mise en œuvre de cette compétence.



UNE RÉACTIVITÉ SANS FAILLE FACE AUX INTEMPÉRIES

Suite aux violents orages dans la nuit du 21 au 22 juin ayant provoqué l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs communes du département, la ville de Conty a subi de nombreux dommages.

Le gymnase, situé à proximité du collège, a été inondé, ce qui a détérioré le revêtement de sol. Toutefois, ce dernier présentant déjà des signes de faiblesse avant les intempéries, un remplacement était donc, de toute façon, prévu.

L'école Germain Alix a également été durement touchée. Les élus du Contynois ont fait preuve d'une grande réactivité en mobilisant leurs agents afin de déménager l'ensemble du matériel scolaire et en mettant des locaux de substitution à disposition du personnel enseignant et des élèves. Ainsi les écoliers ont pu finir l'année scolaire (et la restauration) dans des préfabriqués vacants, dans la salle des enfants et dans la salle des fêtes. L'école est restée vide jusqu'à la rentrée de septembre

SCOLAIRE : NOTRE PRIORITÉ LE BIEN-ÊTRE DE VOS ENFANTS

Depuis 2017, année de la fusion des communautés de communes du Sud-Ouest Amiénois, du Contynois et de la Région d'Oisemont, la CC2SO s'emploie à apporter le meilleur pour le bien-être des élèves des écoles maternelles et élémentaires du territoire.

Une des préoccupations de la CC2SO est la qualité et le confort de ses bâtiments

scolaires et périscolaires. Ainsi, afin d'être plus respectueux de l'environnement, d'apporter un confort supplémentaire de chauffe et de réaliser des économies en matière d'énergie, 10 chaudières à fuel ont été remplacées par des chaudières à gaz, à bois ou granulés, voire des pompes à chaleur dans certaines écoles du territoire (école maternelle d'Airaines, écoles maternelle et élémentaire d'Allery, de Beaucamps-le-Vieux, d'Hornoy-le-Bourg, de Liomer, de Oisemont, d'Oresmaux, école des Primevères de Poix-de-Picardie) pour un montant de 495 800 € HT.

En 2022, ce sont les gymnases d'Airaines, de Beaucamps-le-Vieux et l'école élémentaire de Oisemont qui passeront vers un mode de chauffage plus vertueux. Dans le RPC de Oisemont sera installée une pompe à chaleur et des chaudières à gaz dans les deux gymnases. Par ailleurs à la crèche Mozaïk à Airaines une

2021, le temps d'effectuer les réparations. Une expertise a eu lieu fin juin afin de s'assurer que le bâtiment répondait toujours aux normes et ne présentait aucun risque.

La cause de cette inondation dans l'école vient des débordements des chéneaux. Conçus initialement pour supporter de 30 à 40 ml de pluie par heure, ce jour là, ce sont 80 ml de pluie en trois quarts d'heure qui se sont abattus sur la ville. En conséquence, la laine de roche, matériau naturel utilisé comme isolant thermique, phonique ou pour la protection contre l'incendie, s'est retrouvée détrempée, l'eau ruisselant à travers les dalles du faux plafond dont certaines ont cédé. 220 m² de dalles de plafond ont donc été remplacés fin août par *les ateliers du Val de Selle*. Enfin, les installations électriques et de défense incendie ont été vérifiées avant que les enfants ne réinvestissent leur école à la rentrée 2021. Mettre en œuvre les travaux adéquats, s'assurer de leur conformité est le lot quotidien de votre communauté de communes.

Soyez assuré que la réouverture d'un établissement ayant été partiellement ou totalement sinistré répond à des exigences que nous ne saurions ignorer pour la sécurité de vos enfants, de nos enfants ! Enfin, il faut souligner que d'autres communes du Contynois ont été également durement touchées. La CC2SO ne les ignore pas et mène une réflexion sur les actions à mener pour éviter le renouvellement de ces désordres.

innovation en terme de chauffage est mise en place. Le bâtiment sera en effet chauffé par une pompe à chaleur géothermique. Des sondes s'enfonceront à une profondeur de 120 à 150 mètres afin de capter les calories du sous-sol.

L'évolution des techniques de chauffage de nos bâtiments scolaires ont généré une économie globale de 15 à 20% des dépenses énergétiques. Du fait de leur caractère peu énergivore, les nouvelles installations sont appelées à réduire considérablement les dépenses liées à l'énergie dans les bâtiments scolaires et périscolaires du territoire au fil des ans, tout en gagnant en confort thermique.

Par ailleurs, de nombreux travaux sont réalisés en termes d'isolation. À titre d'exemple, l'école du Petit Bois de Poix-de-Picardie a bénéficié à l'été 2021 du remplacement de sa toiture (remplacement de la toiture en shingle par du

SCOLAIRE : MANGER POUR 1€, C'EST POSSIBLE



Dans l'objectif de garantir à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires du territoire des repas de qualité, complets et équilibrés, la CC2SO a décidé de mettre en œuvre la *cantine* à 1 euro proposée par l'État.

Dans le prolongement et en complémentarité d'autres actions déjà engagées (Projet Alimentaire Territorial, Contrat Local de Santé), la communauté de communes, par la voie de vos élus, a souhaité s'inscrire dans une démarche permettant d'alléger le poids

L'ÉCOLE DE MOLLIENS-DREUIL EN PLEINE CROISSANCE

L'école de Molliens-Dreuil se compose de deux bâtiments : l'un réservé au primaire, le second à la maternelle et à la cantine. Cet équipement est aujourd'hui peu adapté et ne répond plus aux attentes de notre population. La CC2SO, soucieuse du bien être de ses élèves, a entamé une réflexion visant à améliorer les conditions d'enseignement d'une part mais aussi de restauration des enfants d'autre part. Tout cela pour supprimer le bungalow mis en place par la commune, ainsi que la cantine inadaptée à un service efficient.

Grâce au diagnostic réalisé, un projet d'extension de l'école a vu le jour. Le programme, proposé par le cabinet d'architecture *L'Atelier St-Georges*, prévoit une construction d'environ 510 m² permettant d'accueillir un espace de restauration, deux classes, pouvant être dédiées à la maternelle ou au primaire suivant les besoins, et des locaux périscolaires. Cette extension concernera le bâtiment actuellement réservé aux classes maternelles, dont les locaux existants seront, eux, entièrement réhabilités.

zinc naturel), de travaux d'isolation et de travaux de menuiserie (remplacement des menuiseries bois par des menuiseries aluminium) pour un montant total de 138 320 €.

De 2017 à 2022, 1 087 962 € HT auront été investis pour le changement de chaudières ou la pose de systèmes innovants de chauffage. Les travaux d'isolation (menuiseries et couverture) s'élèvent à 311 855 €. Cela représente un investissement total de 1 399 817 € HT sur 5 ans.

Du côté de l'équipement informatique écoles

L'évolution de la technologie appelle à repenser les moyens déployés afin de stimuler l'apprentissage des plus jeunes, de s'assurer de leur intégration et de leur adaptation dans une société aux changements rapides. Ainsi, progressivement, chaque école

des dépenses d'alimentation pour les enfants scolarisés. Ainsi, plus de 40% des usagers du territoire bénéficieront de la cantine à 1 euro.

D'autre part ce dispositif permettra l'harmonisation des tarifs de restauration scolaire sur l'ensemble du territoire (9 tarifs différents en 2021 sur les 20 sites scolaires). En 2022, cette tarification s'échelonne entre 1€ et 4,40 €.

Ces dispositions, applicables sur l'ensemble du territoire communautaire, permettront désormais d'avoir une politique tarifaire identique en tous lieux de notre communauté de communes. Certains y trouveront bénéfice, d'autres moins. L'équité tarifaire sur le territoire communautaire reste cependant pour vos élus une priorité !

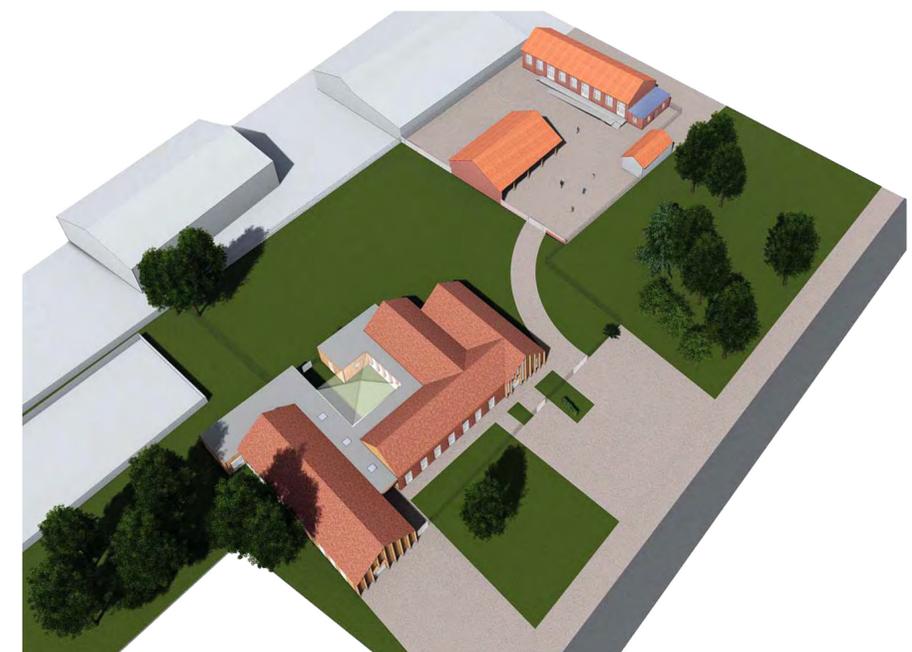
Le Conseil Communautaire par délibération du 8 novembre 2021 a acté le fait que les tarifs de restauration scolaire seront définis en fonction du Quotient Familial fourni par la

Caisse d'Allocation Familiale (CAF). La nouvelle grille des tarifs de la restauration scolaire se présente comme suit à compter du 1er janvier 2022 :

Quotient familial de 0 à 900	1 € par repas
Quotient familial de 901 à 1100	3,60 € par repas
Quotient familial de 1101 à 1350	4,00 € par repas
Quotient familial de 1351 et au-delà	4,40 € par repas

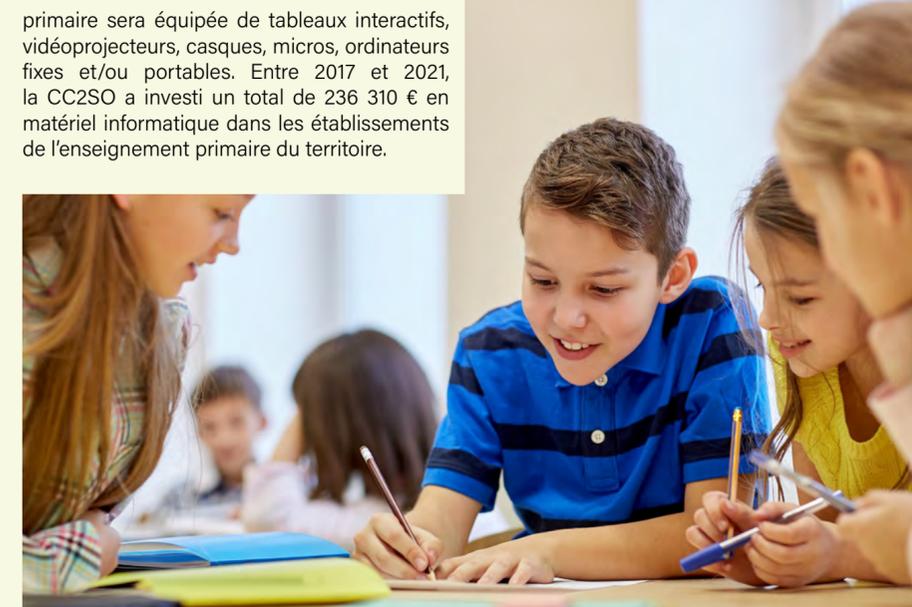
En l'absence de Quotient Familial fourni par la famille, le tarif plafond (4,40 €) sera appliqué.

Plus des deux tiers des élèves sont inscrits à ce service pour une fréquentation moyenne journalière de près de 60%, soit quotidiennement 1 780 enfants déjeunant dans les cantines scolaires.



À l'extérieur, un préau sera créé. Aucune modification ne sera apportée côté primaire. Cette démarche de réhabilitation de cet établissement scolaire s'est effectuée en lien avec les élus de la commune. Les enseignants

ont également été consultés. La CC2SO investira 1 487 900€ pour adapter cet établissement suranné aux besoins d'aujourd'hui.



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR UN MEILLEUR SERVICE

MOSAÏK : MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS D'AIRAINES ET SES ENVIRONS

Situé au hameau de Dreuil-Hamel, sur la commune d'Airaines, les travaux du multi-accueil MOSAÏK sont au stade des finitions.

La crèche, d'une surface de 960 m² et d'une capacité de 40 places, est destinée à accueillir de façon régulière les enfants de moins de 5 ans. Cet espace accueillera également un Relais Petite Enfance (ex-RAM). Ce dernier aura notamment pour vocation d'organiser la formation des assistants maternels et d'aiguiller les parents dans le choix d'un mode de garde. Par ailleurs, un lieu d'accueil enfant/parent (LAEP) sera ouvert aux parents pouvant rencontrer des difficultés avec leurs enfants, afin d'instaurer un dialogue avec des professionnels de la petite enfance (animateur, psychologue, etc.).

Le bâtiment, conçu par l'Atelier d'architecture et d'urbanisme *Seigneur*, crée un environnement

confortable, rassurant et stimulant pour les tout-petits. Un soin particulier a été apporté à la lumière naturelle, à la nature et aux couleurs des matériaux utilisés mais aussi au confort acoustique des lieux. Une pompe à chaleur géothermique a été installée afin de réchauffer la structure en hiver, notamment grâce à un plancher chauffant. Cinq sondes s'enfoncent à plus de 100 mètres afin de récupérer les calories dans le sous-sol. Ce système contribuera également au refroidissement de la structure

en période de chaleur.

Le coût global de l'opération pour la CC2SO s'élève à 2 161 000€ TTC dont 1 323 248€ de subventions, soit 73% du montant total HT.

L'ouverture est prévue pour le mois de mars 2022 et les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes au 03 22 34 10 20, au 06 22 23 46 59 ou à l'adresse rpe.poix@cc2so.fr.



LE SIÈGE DE LA CC2SO S'AGRANDIT POUR MIEUX VOUS SERVIR

Le siège de la CC2SO, situé route d'Aumale à Poix-de-Picardie, va prochainement connaître des travaux d'agrandissement. Ceux-ci doivent répondre à trois problématiques liées à l'organisation des services existants, à l'accueil de nouveaux services d'utilité publique et aux difficultés de stationnement.

L'occupation des bureaux excède actuellement leur capacité. En outre certains services sont dispersés d'un bâtiment à l'autre.

L'agrandissement des locaux du siège permettra de mieux répartir l'ensemble des services, d'en regrouper certains et d'accueillir près d'une quinzaine d'employés actuellement installés dans des bureaux modulaires préfabriqués.

Soucieux d'apporter des solutions concrètes dans la vie quotidienne des habitants du territoire, notamment en matière d'emploi des jeunes ou de gestion administrative courante, les élus de la CC2SO et leurs partenaires ont souhaité le rassemblement de différents services d'utilité publique. C'est pourquoi la Mission Locale, l'Association Promotion Formation Emploi (APFE) et une Maison France Services rejoindront prochainement le site de la Communauté de Communes. L'antenne France Services offrira à tous un accompagnement dans des démarches diverses telles que la santé, la retraite, le logement, l'accès aux droits ou encore les impôts.

Les compétences variées de la CC2SO occasionnent la circulation d'un public, particuliers et professionnels, plus dense chaque jour sur son site. Par conséquent, il n'est pas rare de rencontrer des difficultés à trouver

une place de stationnement sur le parking actuel de la collectivité et les visiteurs doivent régulièrement se garer aux abords immédiats de la route d'Aumale. Un nouveau parking de 70 places supplémentaires a donc été pensé afin de vous accueillir plus nombreux dans un espace sécurisé et adapté.

Le nouveau bâtiment devrait voir le jour au début de l'année 2023.

ARCHIVES : LA MÉMOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ S'OUVRE AU PUBLIC

La CC2SO a mis en place en juin 2020 un service chargé de collecter, de classer et de conserver ses archives ainsi que celles des anciennes collectivités, syndicats intercommunaux et communautés de communes. Depuis le plus ancien registre, daté de 1940, aux documents de ce jour, cet ensemble de documents permet de retracer l'histoire de la coopération intercommunale depuis ses débuts. Avec l'extension du siège de la CC2SO, ce service va prendre une nouvelle dimension. Il est en effet prévu de créer trois salles de conservation d'une surface totale de 284m², dans le sous-sol de la nouvelle construction. Les deux salles les plus importantes seront équipées de rayonnages mobiles. L'objectif principal est d'améliorer les conditions de conservation des archives, celle-ci répondant à des normes précises importantes à respecter. En outre, une salle de lecture a été prévue afin d'accueillir du public et de permettre la consultation de documents. Cet aménagement est un nouvel outil pour la population permettant de rendre accessibles les documents conservés.

